

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diminution de la fortune de la société dans les années à venir.

Nous tenons à remercier M^{me} Bonhôte pour l'excellente tenue des comptes, qui nous ont été présentés d'une façon logique et claire.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : M. L. Gabella

Prof. J.-P. Delisle, suppléant

Lausanne, le 21 février 1975.

Assemblée générale ordinaire

Les membres de la SVIA sont invités à participer à la 101^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

Vendredi 21 mars 1975 à 17 h., à Cully

Salle Davel de la Commune de Cully, rue Davel 9.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1974.
2. Rapport présidentiel.
3. Rapport de gestion.
 - 3.1 Comptes 1974.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1975.
 - 3.4 Cotisations 1975 et 1976.
4. Elections statutaires.
 - 4.1 Election du comité de section.
 - 4.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.3 Vérificateurs des comptes.
5. Nomination de membres d'honneur.
6. Divers.

Nous prions les membres qui auraient des interventions à faire sous ce dernier point de bien vouloir, dans la mesure du possible, le faire à l'avance en écrivant au secrétariat de la SVIA.

Présentation des activités de la SIA par un membre du Comité central.

M. F. Pruvot, professeur à l'EPFL, nous fera ensuite le plaisir de nous parler de

L'ingénieur et l'architecte dans la société future = Dr. Jekyll or Mr. Hyde !

Un apéritif dans le Caveau de l'ancien pressoir de la Maison Jaune et un repas au Restaurant du Major Davel, à Cully, feront suite à cette assemblée.

Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion seront publiés dans le n° 6/1975 du *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Candidatures

M. Arce Moscoco Jorge, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1975.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et J. Wilhelm.)

M. Fouvy Michel, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968.

(Parrains : MM. J.-P. Jaccoud et J.-P. Delisle.)

M. Hausammann Hans, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1974.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. A. Hirt.)

M. Perret Jacques, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1973.

(Parrains : MM. A. Perret et R. Bossart.)

M. Pittet Jean-Marie, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1974.

(Parrains : MM. Roger Pernet et G. Vallon.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA, dans *un délai de quinze jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

EPFL

Département de génie civil — Troisième cycle d'études 1975

Nous rappelons que les demandes d'inscription aux cours du trimestre d'été 1975 doivent être adressées jusqu'au *31 mars 1975* au Service académique de l'EPFL, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la brochure « *Troisième cycle d'études 1975* », disponible au Service académique ou au Secrétariat du Troisième cycle du Département de génie civil tél. (021) 26 46 21.

Congrès

Cours de perfectionnement

Le Centre d'actualisation scientifique et technique, créé en 1962 par l'Association des Anciens Elèves de l'INSA de Lyon, organise chaque année une cinquantaine de sessions de perfectionnement qui s'adressent aux ingénieurs, aux techniciens et au personnel d'exécution.

Le calendrier 1975 de ces stages est paru et peut être demandé, avec le programme des stages, à l'adresse suivante : CAST-INSA, bât. 705, 20, avenue Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne.

Technologie de pointe pour le traitement des signaux

Lausanne, 14-16 octobre 1975

Cette conférence, organisée dans le cadre des Journées d'électronique 1975 par l'EPFL, mettra l'accent sur les développements récents en matière de réalisation et d'application pratique de dispositifs spécialisés de traitement des signaux. Une première journée d'exposés généraux est destinée aux non-spécialistes. Les journées suivantes seront consacrées à la présentation de systèmes spécialisés utilisant des techniques microélectroniques, acoustiques ou optiques. Les domaines d'application envisagés sont : le contrôle industriel, l'analyse des vibrations, les télécommunications, le radar, le traitement de la parole ou des images, la reconnaissance de formes, les techniques biomédicales, les recherches scientifiques, l'instrumentation de laboratoire, etc.

Les propositions de conférences (résumé de 300-500 mots en trois exemplaires) doivent parvenir avant le 15 avril 1975 à l'adresse suivante :

Secrétariat des Journées d'électronique
Ch. de Bellerive 16
1007 Lausanne

Les exposés (durée 15 à 30 minutes) pourront être présentés en français ou en anglais, avec interprétation simultanée. Les textes complets seront publiés dans les comptes rendus de la conférence.

Bibliographie

Neuchâtel en tram, par *S. Jacobi*. — Un volume 18×24 cm, 96 pages, nombreuses illustrations. Edité par l'auteur, Neuchâtel, 1973. Prix, broché : Fr. 24.—.

La renaissance des transports publics urbains, longtemps battus en brèche par l'automobile, confère un regain de faveur au tramway. Les villes disposant encore d'un réseau étendu l'ont équipé de matériel moderne, alors qu'ailleurs se font entendre des critiques, reprochant d'avoir trop rapidement fait disparaître un moyen de transport moderne, surtout par sa consommation raisonnable d'énergie et son indépendance face aux caprices du marché pétrolier.

Le réseau de trams neuchâtelois ne comptera bientôt plus qu'une ligne, mais qui, grâce à son tracé en site propre, permet la vitesse commerciale la plus élevée au monde pour ce mode de transport. Le livre de M. Jacobi permet de suivre, spécialement par l'image, plus de quatre-vingts ans de transports urbains, et par conséquent d'urbanisme. En voyant ces rues, désertes par rapport à l'état actuel, où le passage d'un tram prend la proportion d'un événement, on est étonné de voir que le système de transport conçu et réalisé au début de ce siècle serait parfaitement capable de répondre aux besoins actuels ; le plus souvent, il n'a dû céder la place que pour des considérations de fluidité du trafic, qui pourraient se révéler déplacées quelque jour... En attendant, l'ouvrage de M. Jacobi constitue une excellente documentation, aussi précise que pittoresque, qui aidera chacun à juger de l'opportunité d'avoir si longtemps sacrifié les transports en commun à la voiture privée.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 12 et 14 des annonces

Informations diverses

Enduit HYDRON 300 W pour béton, pierre et maçonnerie

Description

HYDRON 300 W est un polymère acrylique exceptionnel en solution hydrofuge développé pour le revêtement invisible de surfaces en béton, pierre et maçonnerie.

Avantages

HYDRON 300 W forme une pellicule homogène qui résiste à la pénétration d'eau et de tout autre liquide. Le produit incorpore une structure moléculaire permettant le transfert normal de l'humidité à travers la surface traitée. Il assure une protection contre les saletés aéroportées et les polluants atmosphériques, et empêche la pénétration d'eau sous pression (pluie battante) même dans des surfaces extrêmement poreuses.

HYDRON 300 W facilite le nettoyage et permet aux propriétaires d'immeubles de réduire considérablement les frais d'entretien.

Essais

Des essais indépendants de mesure d'absorption d'une surface suivant les normes BS 1881 prouvent que les surfaces traitées répondent aux normes proposées en Angleterre pour la résistance de surfaces architecturales aux intempéries. La pénétration d'eau dans les surfaces traitées est réduite à moins de 5 % en comparaison avec des surfaces non traitées, tandis que l'évaporation est maintenue à 70 % de surfaces non traitées. Le Laboratoire des matériaux pierreux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a effectué des essais accélérés confirmant la stabilité du produit sous des conditions atmosphériques particulièrement sévères. Les résultats du laboratoire indiquent que le produit peut être utilisé pour une protection de longue durée de bâtiments et monuments.

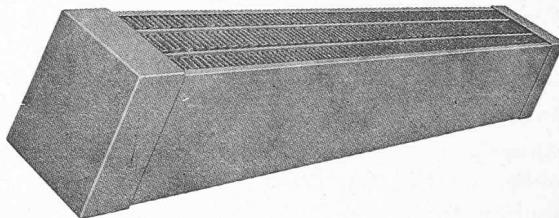
Propriétés

HYDRON 300 W se compose de deux éléments liquides : un polymère de base — la solution polymère (P) — et un catalyseur (A).

Proportions des composés : P : A - 100 : 1 (en poids et volume)
Apparence du mélange : liquide jaune clair ; enduit invisible
Densité : 0,96 g/cm³
Perméabilité à la vapeur d'eau : 710-910 g/mil/m²-jour-atm.
Point d'inflammabilité : 42°C
Seuil de conservation : un an (minimum)
Conservation du mélange : 8 heures (en récipients fermés)
Temps de séchage : en giclage = 1-2 heures
à la brosse = 4 heures
Temps de maturation : 24 heures à l'ombre (20°C)

SYLVANIA SA
Rue de Moillebeau 56
Case postale 38 - 1211 Genève 19
Téléphone (022) 33 43 20

Le convecteur caréné, dernière nouveauté de Runtal



Ce nouvel appareil présente tous les avantages et caractéristiques du convecteur Runtal traditionnel, dont les lamelles sont en outre entièrement protégées latéralement. Il est ainsi dépourvu d'angles vifs. Cet habillage élégant confère au convecteur caréné un atout de valeur. Son contour franc et dépouillé en fait un élément de décor s'intégrant idéalement à l'architecture moderne.

D'une hauteur réduite et d'une longueur pratiquement « sur mesure » — variable de 10 cm en 10 cm — jusqu'à 6 m, le convecteur caréné trouve sa place dans n'importe quel type de construction et de locaux. Il est dès à présent livrable dans les délais habituels.

Les différents corps de chauffe Runtal — convecteur, radiateur, panneau chauffant, grille chauffante et panneau chauffant Planor — forment avec le nouveau convecteur caréné un programme complet. L'architecte et le spécialiste en chauffage trouveront à coup sûr le corps de chauffe Runtal approprié répondant aux exigences les plus élevées tant au point de vue technique qu'économique.

Runtal est assurément la seule entreprise suisse capable d'offrir actuellement aux utilisateurs une gamme aussi complète que variée de corps de chauffe.

La maison Runtal tient à la disposition de sa clientèle une documentation détaillée comportant prospectus illustrés et feuilles techniques.

RUNTAL SA
Falaises 7
2000 Neuchâtel 7
Tél. (038) 25 92 92

Durisol Villmergen SA matériaux de construction (Voir photographie page couverture)

Nos équipes de montage spécialisées ont procédé à la pose de :

- environ 7500 m² de plaques de toiture de 16 cm d'épaisseur, offrant un coefficient de transmission thermique $k = 0,63$, une excellente isolation phonique et une très grande résistance au feu ;
- environ 1300 m² de plaques de façade de grandes dimensions, de 20 cm d'épaisseur, suspendues et stabilisées à l'ossature métallique, offrant un coefficient de transmission thermique $k = 0,70$ et les mêmes caractéristiques phoniques et de résistance que les toitures.

L'obligation pour le maître de l'œuvre de trouver une protection efficace contre les bruits (proximité de l'aérodrome) en fonction du personnel travaillant dans l'usine, a été un point déterminant dans le choix du matériau.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler :

Durisol Villmergen SA, bureau de Lausanne
ch. de la Joliette 2, 1000 Lausanne 13
tél. (021) 27 74 24/25